



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB 12.04.2022
Date d'échéance prévue: 12.04.2023
Numéro de publication: UP04-0000004089

Entité de publication
G12 GmbH, Untermattweg 8, 3001 Bern

Invitation à l'assemblée générale ordinaire de Galenica AG

Organisation concernée:
Galenica AG
CHE-397.323.951
Untermattweg 8
3027 Bern

Indications concernant l'assemblée générale:
11.05.2022, 14:30 heures, Kursaal Berne SA, Kornhausstrasse 3, Berne
(ouverture des portes à 13h30)

Texte d'invitation/ordre du jour:
Invitation à la 5^e Assemblée générale ordinaire de Galenica SA

Invitation à la 5^e Assemblée générale ordinaire de Galenica SA

Mercredi 11 mai 2022 à 14h30, Kursaal Berne SA, Kornhausstrasse 3, Berne (ouverture des portes à 13h30)

Cette année, nous avons le plaisir de pouvoir de nouveau vous inviter personnellement à l'Assemblée générale.

Ordre du jour

1.

Rapport d'activités, comptes annuels 2021 de Galenica SA et comptes annuels consolidés 2021 du Groupe Galenica, prise de connaissance des rapports de l'organe de révision

Le Conseil d'administration propose d'approuver le Rapport annuel et les comptes annuels 2021 de Galenica SA, ainsi que les comptes annuels consolidés 2021 du Groupe Galenica.
2.

Décharge au Conseil d'administration et à la Direction

Le Conseil d'administration propose de donner décharge à ses membres et à ceux de la Direction pour l'exercice 2021.
3.

Décision relative à l'emploi du bénéfice au bilan 2021 et à l'affectation des réserves issues d'apports de capital

Pour l'exercice 2021, le Conseil d'administration propose de verser un dividende de CHF 2.10 par action nominative. CHF 1.05 seront versés à partir du bénéfice au bilan et CHF 1.05 à partir des réserves issues d'apports de capital.
- 3.1

Emploi du bénéfice au bilan 2021

Report de l'année précédente

Bénéfice de l'exercice

Bénéfice au bilan à la disposition de l'Assemblée générale

Proposition

Dividende de CHF 1.05 par action

Attribution aux réserves libres

Report à nouveau

CHF 638'387

CHF 228'676'151

CHF 229'314'538

CHF 52'500'000¹⁾

CHF 176'000'000

CHF 814'538
- 1)

La proposition de versement d'un dividende comprend toutes les actions émises. Les actions détenues en propre au moment du versement du dividende ne donnent toutefois pas droit au dividende. Sur la base du nombre d'actions détenues par Galenica SA au 31 décembre 2021, le montant distribué serait de CHF 52.1 mio.

Si cette proposition est acceptée, le dividende sera versé à compter du 17 mai 2022.
- 3.2

Affectation des réserves issues d'apports de capital

Réserves issues d'apports de capital

Dividende à partir des réserves issues d'apports de capital CHF 1.05 par action

Report à nouveau

CHF 307'010'206

CHF 52'500'000²⁾

CHF 254'510'206
- 2)

La proposition de versement d'un dividende à partir des réserves issues d'apports de capital comprend toutes les actions émises. Les actions détenues en propre au moment du versement du dividende ne donnent toutefois pas droit au dividende. Sur la base du nombre d'actions détenues par Galenica SA au 31 décembre 2021, le montant distribué serait de CHF 52.1 mio.

Si cette proposition est acceptée, le dividende sera versé à partir du 17 mai 2022, sans déduction de l'impôt anticipé.
4.

Rapport de rémunération 2021

Le Conseil d'administration propose d'approuver le Rapport de rémunération dans le cadre d'un vote consultatif. Vous trouverez les informations à ce sujet dans le Rapport annuel 2021, chapitre «Rapport de rémunération».
5.

Montants totaux des rémunérations pour l'exercice 2023
- 5.1.

Rémunération totale du Conseil d'administration

Pour l'exercice 2023, le Conseil d'administration propose d'approuver un montant total maximal de CHF 1'900'000 pour la rémunération de ses membres.
- 5.2.

Rémunération totale de la Direction

Pour l'exercice 2023, le Conseil d'administration propose d'approuver un montant total maximal de CHF 8'500'000 pour la rémunération des membres de la Direction.
6.

Elections

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale 2022 la réélection de six membres actuels. Madame Judith Meier est proposée comme nouveau membre du Conseil d'administration. Conformément aux critères du Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise, tous les membres proposés sont indépendants.
- 6.1.

Réélections des membres du Conseil d'administration et de la Présidente, élection d'un nouveau membre du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de réélire Madame Daniela Bosshardt comme membre et Présidente du Conseil d'administration. Il propose en outre de réélire M. Bertrand Jungo, Madame Pascale Bruderer, le Prof. Hon. Dr Michel Burnier, le Dr Markus R. Neuhaus et le Dr Andreas Walde, ainsi que d'élire Madame Judith Meier comme nouveau membre du Conseil d'administration pour un mandat allant jusqu'au terme de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

a. Réélection de Daniela Bosshardt comme membre et Présidente du Conseil d'administration

b. Réélection de Bertrand Jungo comme membre du Conseil d'administration

c. Réélection de Pascale Bruderer comme membre du Conseil d'administration

d. Réélection du Prof. Hon. Dr Michel Burnier comme membre du Conseil d'administration

e. Réélection du Dr Markus R. Neuhaus comme membre du Conseil d'administration

f. Réélection du Dr Andreas Walde comme membre du Conseil d'administration

g. Election de Judith Meier comme membre du Conseil d'administration

Judith Meier, 1962, est citoyenne suisse et de 2009 à 2016, elle a été la CEO de Zurzach Care AG (anciennement Reha Clinic Gruppe), à partir de 2017, elle a été déléguée et depuis 2019, Vice-Présidente du Conseil d'administration de Zurzach Care AG. Elle est cofondatrice de reha at home AG (fondée en 2018). De 1989 à 2001, elle a été membre du Grand Conseil du canton d'Argovie.

Vous trouverez les curriculum vitae des membres actuels du Conseil d'administration sur notre site Internet (www.galenica.com).



- 6.2.

Réélections des membres du Comité Rémunération

Le Conseil d'administration propose de réélire le Dr Andreas Walde et le Prof. Hon. Dr Michel Burnier ainsi que le Dr Markus R. Neuhaus au Comité Rémunération, chacun pour un mandat allant jusqu'au terme de la prochaine Assemblée générale ordinaire. Si le Dr Andreas Walde est réélu membre du Comité Rémunération, le Conseil d'administration a l'intention de le nommer à nouveau Président du Comité Rémunération.

a. Réélection du Dr Andreas Walde comme membre du Comité Rémunération

b. Réélection du Prof. Hon. Dr Michel Burnier comme membre du Comité Rémunération

c. Réélection du Dr Markus R. Neuhaus comme membre du Comité Rémunération
- 6.3.

Réélection de la représentante indépendante

Le Conseil d'administration propose de réélire l'étude d'avocats Walder Wyss SA comme représentante indépendante pour la période allant jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.
- 6.4.

Réélection de l'organe de révision

Le Conseil d'administration propose de réélire Ernst & Young SA comme organe de révision pour la période allant jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Remarques

- Registre des actions

Seuls les personnes inscrites au registre des actions de Galenica SA comme actionnaires avec droit de vote au 3 mai 2022 pourront exercer leur droit de vote.
- Pas de restriction de négociabilité pour les actions Galenica

L'inscription des actionnaires en vue d'établir la liste des droits de vote n'a pas d'influence sur la négociabilité des actions avant, pendant ou après l'Assemblée générale.
- Rapport annuel

Le Rapport annuel du Groupe Galenica est publié sur Internet sur www.galenica.com, rubrique Publications. Le Rapport annuel 2021, qui contient le Rapport d'activités et les comptes annuels de Galenica SA et du Groupe Galenica ainsi que les rapports correspondants de l'organe de révision, peut être consulté au siège de la société à Berne. Pour des raisons de durabilité, le Rapport annuel n'est envoyé aux actionnaires par la poste que sur demande.
- Traduction simultanée

L'Assemblée générale se déroule en partie en allemand et en partie en français. Des traductions simultanées sont assurées en allemand et en français. Des écouteurs seront distribués dans le foyer.
- Départ anticipé de l'Assemblée générale

Afin de déterminer correctement le nombre d'actionnaires présents, le matériel de vote non utilisé ainsi que l'appareil de vote électronique doivent être remis à la sortie en cas de départ anticipé de l'Assemblée générale.
- Accès

Nous vous recommandons d'utiliser les transports publics, étant donné que le nombre de places de parc est limité au Kursaal Berne. Depuis la gare Centrale de Berne, prenez la ligne de tram 9 (direction Wankdorf Bahnhof) jusqu'à l'arrêt «Kursaal».

Meilleures salutations

Daniela Bosshardt
Présidente du Conseil d'administration

Berne, le 12 avril 2022

Galenica SA
Untermattweg 8 · Case postale · CH-3001 Berne
Téléphone +41 58 852 81 11 · Fax +41 58 852 81 12
info@galenica.com · www.galenica.com